



La mère de ma fille est psychologiquement malade

Par **adrenaliz**, le **28/11/2008** à **14:31**

Bonjour,

Je suis papa d'une petite fille de 2 ans. Je suis séparée de sa maman depuis 1 an. Les relations sont très conflictuelles. J'ai réussi à obtenir une garde à 50% laborieusement. Il s'agit d'une décision à l'amiable.

Depuis mon départ ma vie est un enfer, la mère de ma fille est très agressive chaque fois que je viens la récupérer, et ce, devant notre enfant. Cette femme souffre de bipolarité, autrement dit, de graves troubles psychologiques, ce qui la rend aussi bien calme et coopérante comme très agressive, insultante, voire violente. Elle s'en est déjà pris à mes parents et à ma nouvelle amie. Cette situation ne peut pas continuer. Je suis dans l'incapacité de refaire ma vie et de m'occuper de ma fille dans un climat serein. Il en va bien sûr du contexte dans lequel ma fille va grandir, je m'en inquiète beaucoup.

Aujourd'hui la mère de ma fille est allée trop loin dans sa vengeance, elle salit mon image de manière très grave et se montre très agressive chaque fois que je viens chercher mon enfant. Je décide donc d'entamer une procédure en justice. Elle s'y attend et prépare donc un certain nombre de choses contre moi, que j'ignore puisque j'ai la conscience tranquille.

Pensez-vous que je puisse faire intervenir les services sociaux pour faire constater sa maladie, et donc une nuisance pour l'enfant. D'autre part, pensez-vous qu'en tant que père, et ayant pris la décision de la quitter, j'ai quand même des chances d'avoir la garde ma fille? Je vous remercie par avance pour vos conseils.